



INFORMATION, MAIRIE

/ Tous les mercredis après-midi, c'est marché à Guipavas !

Publié le 19 septembre 2023

Le marché hebdomadaire se déroule tous les mercredis après-midi, place Saint-Éloi. Voici les trois commerçants présents chaque semaine, de 15h à 19h.



Les fruits et légumes avec Patrice Chevallier

C'est le plus ancien commerçant du marché avec 13 années de présence au compteur ! Sur l'étal de Patrice Chevallier vous trouverez un large choix de fruits et légumes de saison. Il les choisit avec soin et sait

attendre le bon moment pour vous proposer les meilleurs produits.



Contact

06.28.06.20.84



Un Amour de pomme de terre avec Grégorie Hilkes

La spécialité de Grégorie Hilkes, c'est la pomme de terre, ou plutôt les gratins de pommes de terre, cuits au four, avec une large gamme d'accompagnements.

En plus de ces gratins qui ont fait sa renommée, Grégorie Hilker propose également une large sélection de produits charcutiers (pâtés, jambon, saucissons, etc.)

Basé à Gouesnou, il est présent sur 7 marchés de la région ainsi que sur les festivals de l'été. [Retrouvez-le sur sa page Facebook !](#) 



Contact

06.60.93.70.40

sarldanvez@hotmail.com



Passion Fromagère avec Damien Leguerrier

Damien Leguerrier a lancé son activité en 2022 autour des fromages de Bretagne et d'ailleurs et de produits laitiers (yaourt, crème, fromage blanc, etc.) Et dans son camion, le choix ne manque pas ! Vous pouvez même passer commande pour un repas ou pour l'apéro. Besoin d'un conseil ? N'hésitez pas à le suivre sur les réseaux sociaux, sur [Facebook](#) et [Instagram](#).



Contact

06.88.91.09.39

contactpassionfromagere@gmail.com

Vendre sur le marché : contactez la mairie !

Vous êtes commerçant ambulant et vous voulez rejoindre ce marché ? Vous pouvez en faire la demande auprès de la mairie.

Les commerçants qui souhaitent s'installer sur le marché peuvent en faire la demande [auprès de la mairie](#). Il vous faudra fournir une copie de la carte d'identité, de la carte de commerçant, des assurances et du k-bis.

Les droits de places sont les suivants :

- > Stand seul sans véhicule facturé au mètre linéaire : 0.50€ / jour
- > Véhicule de moins de 10m de long : 36€ / jour
- > Véhicule de plus de 10m de long : 71€ / jour

La police municipale pointe les présences, la facturation est émise tous les trois mois.



Contact

Service urbanisme

02.98.42.71.10

ou urbanisme@mairie-guipavas.fr



Convention de contrôle allégé en partenariat : un levier au service de la comptabilité publique

Visite et effectifs pour cette nouvelle rentrée scolaire



 [RETOUR À LA LISTE](#)